

États Généraux des déchets du 47

Session 4 à Marmande

- Mercredi 30 novembre 2022 -
Compte-rendu des échanges



INTRODUCTION

4 sessions des États Généraux des déchets du Lot-et-Garonne se sont tenues en novembre 2022.

Elles ont rassemblé les acteurs et décideurs du 47 : les élus municipaux, intercommunaux, départementaux, les chambres consulaires, les fédérations professionnelles, les associations sportives, culturelles, d'éducation à l'environnement, les acteurs de la filière « transition environnementale /déchets », les acteurs du tourisme, les institutionnels, etc.

Dates et lieux :

- Mardi 8 novembre à Damazan
- Mardi 15 novembre à Villeneuve-sur-Lot
- Jeudi 17 novembre à Agen
- Mercredi 30 novembre à Marmande

Les États Généraux ont pour objectif de **délivrer un socle de connaissances commun** et pédagogique aux acteurs du territoire afin de les sensibiliser aux enjeux liés aux déchets. Ils permettront également de **fédérer un cercle d'acteurs** pour faire des participants, les « ambassadeurs » de la thématique dans le département. Enfin, les États Généraux ont pour objectifs **d'affiner le plan d'actions territorial** afin de s'assurer de son opérationnalité et de sa mise en œuvre.

Déroulé général des États Généraux

- **9h-12h30 : session de travail et d'échanges pour :**
 - Informer et comprendre les enjeux liés aux déchets dans le département et les évolutions à venir
 - Faire de la prévention en partageant les bons gestes à réaliser
 - Identifier les freins aux changements pour les dépasser
 - Co-construire la communication autour des déchets
- **12h30 : buffet déjeunatoire**
- **A partir de 13h30 : des visites de sites emblématiques du territoire :**
 - L'atelier de reconditionnement de matériel informatique TRANSNUMERIC, à la pépinière d'entreprises Eurêka de Marmande
 - La déchèterie professionnelle "Tri Garonne Environnement" de Sainte-Bazaille
 - La plateforme de compostage de l'association "Environnement Plus"

Intervenants :

Élus :

Pour ValOrizon :

- Michel MASSET, Président de ValOrizon, Conseiller départemental, Maire de Damazan et Président de la CC du Confluent et Coteaux de Prayssas
- Jacques VERDELET, Vice-Président en charge de l'économie circulaire, Maire de Lagrùère et délégué Val de Garonne Agglomération

Pour le Conseil Départemental du Lot-et-Garonne :

- Sophie BORDERIE, Présidente

Pour Marmande :

- Maud CARUHEL, Adjointe au Maire de Marmande et Vice-Présidente en charge de l'Economie Sociale et Solidaire, de l'Insertion, de l'Economie circulaire et des Déchets au Conseil Régional.

Pour Val de Garonne Agglomération :

- Jacques BILIRIT, Président
- Marie-France BONNEAU, Vice-présidente

Pour la CC du Pays de Lauzun :

- Émilien ROSO, Président

Pour la CC Lot-et-Tolzac :

- Ghislain GOZZERINO, Maire de Laparade et Président de la commission voirie et déchets ménagers

ValOrizon :

- Julie FARBOS, Directrice Générale

AJBD (en vidéo) :

- Vincent POTIN, Consultant

CITEO (en visio) :

- Vincent ETCHELAMENDY, Responsable territorial

NEORAMA :

- Isolde RIVAS, Directrice Adjointe
- Ophélie JOVELIN, Chef de projet
- Marlène BARRY, Consultante

LA SESSION DE MARMANDE

77 acteurs du territoire se sont réunis pour participer à cette troisième session. Celle-ci a été ouverte par **Michel Masset, Président de ValOrizon**.

Michel MASSET a salué les représentants du Conseil départemental et des 4 intercommunalités présentes, ainsi que l'ensemble des partenaires et entreprises (Gedimat, Enviplus, Lucien GEORGELIN RECUP NET), la CCI, l'Office du tourisme, les représentants des collèges et lycées et les associations.

Il a rappelé le rôle de ValOrizon : traiter les ordures ménagères et prévenir la production de déchets dans le Lot-et-Garonne. La collecte est une compétence exercée par les intercommunalités.

Il est revenu sur la volonté de ValOrizon de porter une démarche en 2022 autour de la gestion et la prévention des déchets, en vue des échéances réglementaires à venir dans les prochaines années. Les Etats Généraux représentent un temps d'échanges et de travail privilégié.

Il a présenté les grands enjeux existants autour de la prévention et de la gestion des déchets et l'importance de fédérer les énergies pour travailler sur une communication efficace vers différents publics (les citoyens, les professionnels, les acteurs économiques...).

Les élus représentants des territoires se sont ensuite exprimés.

Maud CARUHEL représentait Joël HOCQUELET, Maire de Marmande, pour accueillir la dernière session des Etats Généraux à double titre, en tant qu'adjointe au Maire et Vice-Présidente au Conseil Régional, en charge de l'Economie Sociale et Solidaire, de l'Economie circulaire et des déchets.

Sophie BORDERIE, Présidente du Conseil départemental du Lot-et-Garonne, est revenue sur l'objectif général des Etats Généraux, qui sont l'occasion de penser les déchets à court terme, sur l'aspect réduction, et qui représentent aussi un sujet d'avenir. Les Etats Généraux s'inscrivent dans une démarche globale de sensibilisation et de prévention, tournée vers la population. Ils illustrent la capacité de ValOrizon à penser l'avenir du territoire en tenant compte des besoins des habitants et des collectivités.

Elle a également rappelé le rôle des collectivités, qui est essentiel, et l'action du département en matière de sensibilisation et de pédagogie. Des exemples récents montrent l'engagement du Conseil départemental du Lot-et-Garonne, comme l'organisation des "Jours nets 47", imaginées en collaboration avec ValOrizon et avec les communes partenaires. Ces journées de nettoyage de la ville et de la nature représentent la plus vaste opération départementale de préservation de l'environnement déployée dans le département et seront renouvelées dès 2023. En 2022, pendant 15 jours, 65 communes et 2500 bénévoles ont participé à ces Jours nets. Plus de 3 tonnes de déchets ont ainsi été collectées aux 4 coins du département.

Marie-France BONNEAU représentait Val de Garonne Agglomération. Elle a présenté le service déchets de la collectivité et ses principales évolutions récentes. Le territoire compte 7 déchetteries, la collecte des ordures ménagères est réalisée en porte-à-porte depuis 2012 et l'extension des consignes de tri est déjà appliquée. Le mode de financement va évoluer en 2023 avec un passage à la TEOMI. Des problématiques existent spécifiquement autour du déchet vert. Des rencontres territoriales se sont tenues en novembre, dans le cadre du Pacte

de gouvernance de Val de Garonne Agglomération, pour travailler sur ces problématiques et sur l'évolution future du service. 4 réunions dédiées aux déchets ont été organisées avec les élus municipaux de l'agglomération sur les thématiques de la collecte, des tarifs, de la valorisation des déchets et de l'engagement citoyen.

Émilien ROSO, Président de la CC du Pays de Lauzun, a également présenté les points clés du service déchets de la collectivité. Le territoire possède la seule déchetterie du département totalement mise aux normes, en capacité de gérer tous les flux et équipée d'un contrôle d'accès. La collecte est réalisée en porte-à-porte depuis le 1er juillet 2022, et des colonnes enterrées et semi-enterrées ont été installées près des habitats verticaux. La collectivité a mis en place l'extension des consignes de tri et a développé une forte politique de compostage individuel et collectif, deux évolutions qui ont permis l'obtention de vrais résultats dès les premiers mois. Depuis le 1er juillet, le tonnage d'OMR collecté a diminué de 41 %, la collecte du tri a quant à elle augmenté de 30% et 367 composteurs ont été vendus. Comme sur le territoire de Val de Garonne Agglomération, il reste des sujets à traiter et notamment la question de la valorisation des déchets verts et des pneumatiques.

Ghislain GOZZERINO, Maire de Laparade et élu de la CC Lot-et-Tolzac, a indiqué que le territoire est équipé d'une déchetterie et de 3 sites de compostage collectif (1 à Laparade et 2 à Verteuil). La collectivité a prévu d'investir dans un broyeur de déchets verts pour réduire le tonnage de ce type de déchet. Par ailleurs, la collecte, actuellement réalisée en porte-à-porte, devrait le rester, notamment pour la partie rurale du territoire. Pour les centre-bourgs, une étude est réalisée pour l'implantation de colonnes enterrées/semi enterrés ou abri bacs, qui permettrait de regrouper les points de collecte et de réaliser des économies d'énergie. L'extension des consignes de tri est prévue pour le 1er janvier 2023 sur le territoire, et la collectivité est en pleine réflexion pour opérer un passage en TEOMI.

Jacques BILIRIT, Président de Val de Garonne Agglomération, a conclu en indiquant que le sujet des déchets est doublement important, en termes d'environnement et de financement. Des actions sont déployées pour réduire les déchets par l'ensemble des territoires, dont l'ensemble des acteurs sont concernés (citoyens, élus, collectivités, entreprises...). Si les territoires proposent des solutions, une réflexion collective pour réussir à réduire, voire à ne pas produire de déchets, est nécessaire. Les Etats Généraux des déchets sont l'occasion de travailler tous ensemble en ce sens.

Le support de présentation est joint au compte rendu, vous trouverez ci-après le compte rendu des échanges comprenant :

- Le quiz réalisé en introduction des États Généraux,
- Le temps de questions réponses réalisé à la suite du temps de présentation,
- Les 2 séquences participatives.

RESULTATS DU QUIZ

45 participants des États Généraux ont répondu à ce quiz introductif réalisé grâce à l'outil numérique Klaxoon. Celui-ci a permis d'évaluer leur niveau de connaissance sur les enjeux liés aux déchets. En moyenne, 63 % des réponses étaient bonnes.

| Question | Bonne réponse | % de réussite |
|-----------------------|--|---------------|
| Les DMA, c'est quoi ? | Déchets Ménagers et Assimilés Les Déchets Ménagers et Assimilés regroupent : les ordures ménagères | 97 % |

| | | |
|---|--|--|
| | <p>résiduelles, les déchets ménagers collectés séparément (collectes sélectives multimatériaux, biodéchets des ménages et des collectivités), les déchets des activités économiques collectés par le service public, les encombrants des ménages et les déchets collectés en déchèterie.</p> | |
| <p>En sachant que la moyenne nationale de production de déchets par habitant par an est de 582 kg, selon vous quelle est la quantité de déchets ménagers produite par Lot-et-Garonnais par an ?</p> | <p>624 kg</p> <p>Cette quantité représente :</p> <ul style="list-style-type: none"> • 45 % sont déposés en déchetterie • 40 % sont jetés dans les poubelles noires ou grises • 15 % sont triés pour être recyclés (emballages, papiers, verres, biodéchets...) | <p>76 %</p> |
| <p>Quel est le pourcentage de déchets ménagers triés pour être ensuite revalorisés en matière organique et en nouveaux emballages dans le Lot-et-Garonne ?</p> | <p>48 %</p> <p>Soit :</p> <ul style="list-style-type: none"> • 19 % transformés en matière organique • 29 % sont recyclés | <p>58 %</p> |
| <p>Qu'est-ce qu'un biodéchet ?</p> | <p>Un déchet alimentaire et de jardin</p> <p>L'article L. 541-1-1 du code de l'environnement définit les biodéchets comme : "Les déchets non dangereux biodégradables de jardin ou de parc, les déchets alimentaires ou de cuisine provenant des ménages, des bureaux, des restaurants, du commerce de gros, des cantines, des traiteurs ou des magasins de vente au détail, ainsi que les déchets comparables provenant des usines de transformation de denrées alimentaires."</p> | <p>79 %</p> |
| <p>Quel objectif réglementaire est faux ?</p> | <p>80 % des déchets valorisés en 2026</p> <p>Voici les objectifs réglementaires :</p> <ul style="list-style-type: none"> • Le tri à 100 % des biodéchets en 2024 • La réduction de 50 % des déchets enfouis en 2025 • Mettre en place la tarification incitative en 2025 | <p>28 %</p> |
| <p>Autour de vous, combien de personnes pratiquent le compostage ?</p> | <p>Pas de bonne réponse- question d'opinion</p> | <p>Les pratiques de compostage de l'entourage des répondants :</p> <ul style="list-style-type: none"> • La majorité pour 41 % • Quelques-uns pour 48 % • Presque personne pour 7 % • 2 % des répondants ne savent pas. |

SYNTHESE DES ECHANGES

Vous trouverez ci-dessous les remarques et questions posées par les participants lors de cette session.

La gestion et le tri des déchets “hors foyer”

- **Avez-vous des retours d’expérience sur le tri hors foyer, et notamment le tri des emballages en sortie de caisse et de supermarché ? Quelles sont les possibilités pour le consommateur de laisser les déchets des emballages en sortie de magasin ?**

Vincent ETCHELAMENDY indique que CITEO ne dispose pas de retour d’expérience notable sur le tri hors foyer. Ce type de dispositif relève de l’initiative des enseignes de supermarché. Les initiatives sont épisodiques à ce jour, il n’y a pas de généralisation sur une enseigne ou un secteur géographique et donc pas de chiffres consolidés disponibles.

- **Un participant formule une remarque d’étonnement sur la quantité considérable de déchets non triés présents en sortie de station autoroute et sur l’absence de recyclage de ces déchets.**

Vincent ETCHELAMENDY indique qu’un projet est actuellement pensé avec les gestionnaires d’aires d’autoroute pour mettre en place des dispositifs de tri, couplés à des campagnes de communication en faveur des usagers de l’autoroute (professionnels et particuliers), de sorte à assurer la continuité du geste de tri hors foyer, sur l’espace public. A titre indicatif, le gisement d’emballages collectés en hors foyer est estimé aujourd’hui à 300 000 tonnes de déchets. Il y a un vrai travail de sensibilisation à mener.

Les moyens de communication mis à disposition des communes

- **Quels moyens vont être mis à disposition des communes pour communiquer auprès de leurs administrés sur les évolutions comme l’extension des consignes de tri ? Est-ce ValOrizon qui transmettra des supports (flyers, affiches...) ? Peut-on avoir des affiches à mettre en entrée de ville (commune de Clairac) ?**

Julie FARBOS précise qu’une communication est portée à l’échelle nationale par CITEO en vue de la généralisation de l’extension des consignes de tri qui interviendra au 1er janvier 2023. Ensuite, chaque intercommunalité va renforcer sa communication en s’appuyant sur les outils développés par CITEO.

En Lot-et-Garonne, certaines collectivités, comme Val de Garonne Agglomération ou la CC du Pays de Lauzun sont déjà passées en extension de tri et ont leurs propres outils.

Pour les affiches en entrée de ville et notamment pour la commune de Clairac, des outils existent au niveau de Val de Garonne et peuvent être mis à disposition des communes.

- **Une participante fait une remarque sur la nécessité de communiquer dès à présent sur la généralisation du tri à la source des biodéchets en 2024 auprès des usagers, pour les inciter à changer leurs habitudes. Des campagnes d’affichage dans les villages pourraient être déployées par exemple.**

Un représentant de Val de Garonne Agglomération indique qu’un dossier spécial déchets, consacré au compostage, sera intégré au magazine de Val de Garonne Agglomération de janvier 2023, pour informer et inciter à modifier le geste de tri des usagers, les inviter à retirer le biodéchet de la poubelle grise. Les communes pourront reprendre le dossier transmis par VGA dans leur bulletin municipal et sur leur site internet.

Julie FARBOS précise que ValOrizon, de son côté, travaille sur une communication départementale, en continu et sous différents formats. En 2021, c'était une grande campagne d'affichage, en 2022 les Etats Généraux ont vocation à informer et sensibiliser, à passer par les influenceurs de territoire (élus, agents des collectivités, chambres consulaires, entreprises, associations, ...) pour donner de l'information et qu'elle soit relayée auprès des habitants/usagers. En 2023, des actions prioritaires seront initiées en supplément.

Michel MASSET complète le propos et précise que l'objectif des Etats Généraux est d'établir des fiches actions ciblées sur la communication, à construire des argumentaires et des outils qui seront utiles à chacun sur son propre territoire par la suite.

SYNTHESE DES ATELIERS PARTICIPATIFS

ATELIER 1 : Que pourriez-vous faire à ce sujet ?

De manière individuelle, les participants ont identifié les actions qu'ils pourraient conduire, à titre individuel et/ou au titre de la structure qu'ils représentent, ainsi que les besoins nécessaires pour y parvenir.

38 contributions individuelles ont été produites, l'ensemble est joint au compte-rendu.

Les principaux types d'actions proposés par les participants sont les suivants :

L'information/la diffusion des bonnes pratiques/la formation, autour du tri et des pratiques écoresponsables et auprès de différentes sphères :

- Le grand public
- Le milieu professionnel (les collègues)
- Le milieu scolaire

Les canaux identifiés pour déployer l'information et la communication sont les suivants :

- Réunions publiques
- Rencontres en petits groupes avec les habitants pour inciter au changement et expliquer les bons gestes
- Interventions en milieu scolaire
- Animation grand public
- Publications d'articles et de dossiers thématiques dans les journaux/le bulletin municipal et site internet de la collectivité
- Affichage sur les points d'apport volontaire/conteneurs/bacs de collecte
- Déployer des référents déchets dans chaque commune
- Associer les chantiers jeunes pour travailler des actions d'information

Des opérations concrètes de sensibilisation et de mise en réseau, sous différents formats (ateliers, animations, réunions thématiques, journées dédiées ...) :

- Communication auprès des écoles et interventions en milieu scolaire
- Certains acteurs proposent de devenir eux-mêmes les acteurs relais auprès des citoyens du territoire (ateliers, info, conf, démonstrations...)
- Sensibilisation de la population sur les dépôts sauvages
- Aide aux associations et mairies organisatrices d'événements écoresponsables
- Organisation de journées de type "clean walk"
- Visites de centre de tri et d'enfouissement
- Organisation de repas café pour favoriser le partage des compétences

Du déploiement de matériel de collecte/de tri :

- Mise à disposition de conteneurs, de poubelles de tri dans la rue/sur la voirie publique et lors de manifestations publiques
- Mise en place de collecteurs de mégots en centre-ville
- Déploiement des bornes de tri (acteurs relais local)
- Extension du tri en déchetterie

Du déploiement de matériel et de l'accompagnement à la valorisation des biodéchets :

→ Déchets verts :

- Organisation d'opérations de broyage
- Traitement des déchets verts avant leur entrée en déchetterie

→ Déchets alimentaires :

- Installation et gestion de composteurs
- Incitation du tri à la source des producteurs non ménagers
- Formation d'ultra proximité au compostage (par quartier par exemple)
- Généralisation du compostage
- Appui aux collectivités sur les volets sensibilisation et gestion de composteurs collectifs (en tant que structure d'insertion par l'activité économique)

Du soutien à certaines filières spécifiques :

→ L'économie circulaire/le réemploi et la réduction des déchets :

- Création de ressourcerie avec détournement d'objet en entrée de déchetterie
- Solutions de recyclage et récupération de déchets non ménagers
- Participation à la création d'un pôle de ressources dédié au réemploi et d'un pôle de démantèlement en amont du recyclage
- Soutien aux associations locales engagées dans le réemploi

→ La collecte et la valorisation des mégots :

- Mise en place de collecteurs en centre-ville
- Centralisation des mégots de cigarette en vue de leur recyclage
- Recyclage mégots
- Organisation de "clean walk" et installation de bacs de collecte spécifiques
- Recherche de solutions pour le recyclage des mégots

Un renforcement du volet sanction :

- Lutte contre les dépôts sauvages
- Mise en place de caméras et délivrance d'amendes à l'encontre de personnes effectuant des dépôts sauvages/ne respectant pas les règles de tri

Le déploiement de dispositifs innovants :

- Installation de toilettes sèches dans les écoles, lycées ou EPHAD
- Installation de système de captage des eaux de pluie

Les participants formulent différents types de besoins pour leur permettre de mettre en place les actions souhaitées :

- **Des moyens** : humains (agents, AMO, ambassadeurs du tri) et financiers (financement de dispositifs innovants, aides à l'investissement, subventions aux nouvelles filières, renforcement du budget communication)
- **Un accompagnement** : formation (thématiques et plus globalement sur l'accompagnement au changement), apport d'une expertise et de conseils
- **Des supports d'information, de communication et des outils dédiés** : des flyers, des plaquettes, affiches, outils pédagogiques, panneaux, vidéo animée, supports de présentation et supports médiatiques, application internet
- **Des actions évènementielles** : mise en avant de personnes exemplaires en matière de tri et de prévention, journées citoyennes, mise en récit de retour d'expériences et de témoignages, escape game, démonstration des bons gestes à adopter
- **Des outils/du matériel de collecte** : des points de dépôts, des broyeurs de végétaux, des conteneurs
- **Des structures** de type ressourcerie, pôle de réemploi et d'économie circulaire ou un soutien/promotion des filières (collecte d'équipements informatiques et numériques ...)
- **Des partenariats et relais territoriaux** : collaboration et synergie entre les collectivités, ValOrizon et les structures du territoire, co-conception d'actions concrètes
- **Une impulsion politique** : mise en place d'un cadre d'actions et d'incitations, exemplarité des élus, mobilisation et portage politique du sujet, application du pouvoir de police du maire, renforcement de la lutte contre les dépôts sauvages

ATELIER 2 : Quelle communication déployer ?

Cette séquence participative a permis de recueillir les contributions des participants pour construire une communication préventive sur la réduction des déchets.

Répartis en groupe d'une dizaine de personnes sur 8 tables, les participants ont travaillé sur les 4 cibles suivantes :

- Les habitants
- Les scolaires
- Les professionnels
- Les touristes

Pour chacune des cibles, ils ont proposé des messages clés adaptés. Ils ont ensuite indiqué les canaux de communication à privilégier pour diffuser les messages clés choisis. Les participants ont également pu inscrire leurs remarques, propositions et recommandations.

Les tableaux ci-dessous synthétisent les contributions des participants.

| |
|--------------------------|
| CIBLE : HABITANTS |
| MESSAGES CLES |

Les propositions de messages des participants

- Il faut agir
- Le meilleur déchet est celui qu'on ne produit pas
- Plus la poubelle noire est pleine, plus elle va coûter cher
- Il faut composter !
- Ici commence l'océan ! (Devant les grilles d'égouts, peint au sol en bleu vif)
- Si on trie sans jeter, la ville et la campagne seront propres
- Manger local, saisonnier et le moins emballé possible
- Faire du déchet une ressource
- Privilégier l'usage à l'achat (enjeu de sobriété)
- Presque tout se recycle dans la voiture

Les remarques/recommandations des participants

- Recycler les biodéchets en mettant en place un composteur si possible ou les déposer dans les composteurs communs
- Réutiliser des produits (réfection électroménager, informatique, smartphone, vêtements)
- Sanctions (recruter un garde champêtre assermenté)
- Problème des voitures épaves : ramener la ferraille chez un ferrailleur
- Sensibiliser les parents
- Mettre en avant les conséquences sur la fiscalité (le portefeuille)
- Privilégier les déplacements en commun (covoiturage...)

CANAUX ADAPTES ET MOYENS ASSOCIES

COMMUNICATION DIGITALE

- Application API (Informations sur les ressources, infrastructures et services disponibles)
- Réseaux sociaux (Informations sur les ressources, infrastructures et services disponibles)

ACTIONS DE PROXIMITE/DE SENSIBILISATION

- Collectifs de citoyens

COMMUNICATION PRATIQUE

- Mise en place de caméras

COMMUNICATION INSTITUTIONNELLE

- TV (Augmenter la taxe incitative)
- Journaux locaux (47, bulletins municipaux) & intercommunaux (Information et sensibilisation trimestrielle)
- Affichages en lieux publics

COMMUNICATION EVENEMENTIELLE

- Festival annuel « Déchets et réemploi »
- Former des ambassadeurs

CIBLE : TOURISTES

MESSAGES CLES

Les propositions de messages des participants

- Respectez la loi
- Profiter des vacances pour trier ses déchets
- Profiter des vacances pour mieux consommer (moins d'emballages et plus local)
- Ici, c'est comme à la maison, on trie !
- Protégeons la Nature !
- A la campagne, on composte facilement

- Pas de vacances pour le tri
- Je trie aussi en vacances
- Je ne laisse pas de dépôt sauvage
- J'aime l'endroit où je passe mes vacances, je le laisse intact à mon départ
- Manger local, frais, saisonnier et bio !!
- Manger le moins emballé possible
- Prenez le temps de cuisiner
- Visiter les boutiques chez les producteurs

Les remarques/recommandations des participants

- Accentuer la pédagogie sur le tri
- Ne pas tout mettre dans le même sac poubelle
- Afficher les pénalités "Caution" > message de sanction
- Encart dans les toilettes femmes « Ne pas jeter les lingettes/serviettes ! »
- Respect de l'affichage qui doit être lisible et traduit et imagée
- Rappeler les consignes de tri du territoire
- Pré-tri présent dans le logement

CANAUX ADAPTES ET MOYENS ASSOCIES

COMMUNICATION INSTITUTIONNELLE

- Panneaux et affiches avec des messages de « caution » de la part de la CC
- Des supports visuels (photos et dessins) > Augmenter la quantité des supports
- Traduction des supports en anglais > Formation des agents
- Actions sur les autoroutes et aires de repos à mettre en place
- Panneaux d'affichage avec messages variables (messages percutants, impactants sur la vie personnelle et visuels simples)
- Quelque chose de ludique et incitatif et pédagogique
- Marquages au sol pour inciter (entretien à réaliser pour que ça attire - le neuf attire)
- Hébergeurs engagés à instruire, Labellisation et partenariat
- Office de tourisme (Une image de « territoire vertueux »)
- Syndicats
- Espaces de visite patrimoine, parcs, musées (une communication unifiée et incitative déclinée selon les typologies des espaces)
- Panneaux chez les hébergeurs (et traduits en anglais)
- Office du Tourisme > Flyers

COMMUNICATION DIGITALE

- Réseaux sociaux

COMMUNICATION EVENEMENTIELLE

- Challenge « Vacances zéro déchet »

CIBLE : PROFESSIONNELS

MESSAGES CLES

Les propositions de messages des participants :

- Evitons le gaspillage alimentaire ! Le contribuable n'a pas à le payer pour le client (pour les restaurateurs)
- Soyez responsables
- Ne fuyez pas vos responsabilités

Les remarques/recommandations des participants :

- Pour toutes les réunions des entreprises, prévoir des carafes d'eau et des écocup obligatoirement
- Pour les restaurateurs : le gourmet-bag proposé à tous les clients et le reste de vin (dans sa bouteille)
- Grande et moyenne distribution : obligatoire d'avoir des containers de recyclage pour le suremballage et les bouteilles vides au fournisseur plutôt qu'à la déchetterie
- Consignes sur le verre auprès des producteurs
- Faire des déchets une nouvelle énergie sur le territoire
- Résilience
- RSE
- Pour les entreprises du BTP : Le contribuable n'a pas à payer pour le client et préférer les lieux de déchetterie professionnelle pour les « restes » de matériaux et donner au lieu de jeter
- Pouvoir de police à confier à la CT en matière environnementale (du maire)

CANAUX ADAPTES ET MOYENS ASSOCIES

COMMUNICATION INFORMELLE

Tous canaux > Il faut de l'humain, de la rencontre, de l'échange

COMMUNICATION INSTITUTIONNELLE

- Marque employeur avec des réglementations et du normatif, des labels et des bonus fiscaux associés
- CCI, associations de professionnels, représentations consulaires, fédération (représentants dans les PME, etc.)
- Syndicats professionnels

COMMUNICATION EVENEMENTIELLE

- Rencontre avec les syndicats professionnels de la restauration > Proposer 2 tailles d'assiettes – 2 formats différents adaptés aux appétits + boîte de reprise en fin de repas « gourmet bag »
- Travailler avec les syndicats professionnels pour mettre en place le dispositif de reprise par les fabricants >

CIBLE : SCOLAIRES

MESSAGES CLES

Les propositions de messages des participants :

- Mangez tout ce que vous prenez
- Sensibiliser vos parents
- Triez vos déchets en fin de repas
- Rendez les biodéchets à la nature via les poules, les composteurs et le paillage
- Trier aujourd'hui pour mieux vivre demain
- Lingettes lavables

Les remarques/recommandations des participants :

- Visiter le centre d'enfouissement de Monflanquin
- Visiter la déchetterie de Miramont
- Lutter contre le gaspillage alimentaire
- Fournir un bac réutilisable

CANAUX ADAPTES ET MOYENS ASSOCIES

COMMUNICATION INSTITUTIONNELLE

- Encadrement à l'école et affichages
- Table de tri dans la cantine
- Académie et le Rectorat (à intégrer dans les programmes scolaires)

ACTIONS DE PROXIMITE/DE SENSIBILISATION

- Journées environnementales
- Journées Nature (jardins, compost, etc.)
- Ateliers participatifs
- Ateliers enfants-profs : démonstration compost dans les écoles
- Challenges inter-écoles pour le territoire

PARTICIPATION AUX VISITES

VISITE 1 - L'atelier de reconditionnement de matériel informatique TRANSNUMERIC, à la pépinière d'entreprises Eurêka de Marmande : 5 participants



VISITE 2 - La déchèterie professionnelle "Tri Garonne Environnement" de Sainte-Bazeille : 12 participants



VISITE 3 - La plateforme de compostage de l'association "Envi Plus" : 9 participants



 Nos solutions pour des territoires organiques



BIENVENUE

à la **Microplateforme de compostage d'Environnement Plus**

- **Activité :**
Valorisation des matières organiques par compostage.
- **Démarrage :**
17 Janvier 2022
- **Exploitant :**
Environnement Plus
- **Capacité du site :**
Jusqu'à 200 tonnes de déchets de cuisine et de table (DCT) chaque année.
- **Cadre réglementaire :**
Tri à la source et **compostage** selon l'arrêté ministériel du 9 Avril 2018 avec agrément sanitaire.
- **Process utilisé :**
Compostage en andain, retournement mécanisé par Rotomix®.


